



25, rue Georges Clémenceau 85540 MOUTIERS LES MAUXFAITS

CONTRAT DE LOCATION POUR COSTUMES

Numéro de contrat :

ENTRE Le Propriétaire des costumes :

Danse Attitude
85540 Moutiers les Mauxfaits
représentée par Madame Amélie Le Boedec - Présidente de Danse Attitude

ET Le Locataire des costumes :

Nom, prénom, raison sociale
Adresse, numéro de téléphone

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Article 1 : L'objet

Le Propriétaire donne en location au Locataire qui accepte le Bien décrit ci-dessous :
Description générale du ou des costumes (état, mode nettoyage)

Costumes	Description - Etat	Quantité	Prix unitaire

Informations supplémentaires/Accessoires :

.....
.....
.....

Article 2 : Durée du contrat

La période de location commence le/...../20..., et prend fin le/...../20....

Article 3 : Prix de location

Les costumes sont loués sous les prix ci-dessous :

- 2€ pour un bas de costumes,
- 2€ pour un haut de costumes,
- 3€ pour un ensemble ou une robe,
- 0.5€ l'accessoire.

Le Locataire accepte de louer le Bien pour une somme totale de€. Cette somme est payée à la signature du présent contrat et versée au début de la période de location.

Article 4 : Cession- Sous Location

Le Locataire ne peut sous-louer, ni revendre, ni céder le Bien.

Article 5 : Caution

- 1- Le Locataire remet au Propriétaire au début de la période de location une caution de 50€.
- 2- Cette caution est restituée dans son intégralité lorsque le Locataire restitue le Bien au Propriétaire.
- 3- En cas de non restitution du Bien par le Locataire, le chèque de caution sera encaissé sous 15 jours après la date de fin de location (Article 2).

Article 6 : Usage, Entretien, dégâts et vol

- 1- Le Locataire s'engage à utiliser le Bien à des fins légales et conformes aux usages normaux du Bien ainsi qu'aux bonnes mœurs.
- 2- Le Locataire s'engage à assurer le nettoyage des costumes.
- 3- Dans le cas où le Locataire restitue le Bien en mauvais état, ne correspondant pas à un usage ni à une usure locative normale, le Locataire accepte de payer les frais de nettoyage ou de remplacement, sur présentation de facture.

Article 7 : Remarques additionnelles facultatives

.....

.....

.....

.....

Fait àle en 2 exemplaires.

Le Locataire

Le Propriétaire